

## LETTRE D'INFORMATION DU PRESIDENT GENERAL

MARS 2020

Les mesures gouvernementales de lutte contre la propagation du coronavirus nous ont contraints à annuler les assises de printemps, ainsi que plusieurs de nos manifestations : le championnat national de twirling à Carcassonne, les finales de coupes nationales mixtes de gymnastique à Aire-sur-l'Adour, la coupe nationale individuelle twirling à Cholet, le Challenge Lecuyer de tennis de table au Kremlin-Bicêtre, les boules lyonnaises à Saint-Etienne, le Trophée Michel Rocolle de natation à Nice. D'autres sont à prévoir. Par ailleurs, toutes les sessions de formations fédérales nationales et les stages de perfectionnement sont supprimées jusqu'au 30 avril 2020.

Sur le plan international, l'assemblée générale de la FICEP à Prague fin avril, les jeux FICEP de Duisburg/Wedau organisés dans le cadre du 100<sup>e</sup> anniversaire de la DJK sont également annulés. S'agissant, du camp des jeunes à Aix-en-Provence, une décision sera prise le 31 mars par l'exécutif national.

Je tiens à remercier l'ensemble des organisateurs pour leur bienveillance. Qu'ils soient assurés que nous ferons tout notre possible pour les accompagner dans cette période compliquée.

Ce contexte particulier nous a également conduits à prendre les dispositions nécessaires pour permettre aux équipes du siège national de poursuivre leur activité et assurer la continuité du service à nos adhérents.

C'est dans cet esprit que j'ai souhaité vous adresser cette lettre d'information. Elle a pour objet de faire un point de situation et de vous informer des sujets majeurs d'actualité que nous aurions abordés ensemble à Clermont Ferrand.

Nous avons pleinement conscience que cette situation inédite et exceptionnelle est lourde de conséquences. Nous mesurons l'immense déception et l'impact financier que représentent de telles décisions. Mais il est de notre responsabilité de dirigeant et de notre devoir de citoyen de respecter les consignes sanitaires. Je sais pouvoir compter sur votre compréhension et votre solidarité.

La nouvelle organisation du sport en France devait faire l'objet d'une intervention de M. Frédéric Sanaur, directeur de l'Agence nationale du sport (ANS), lors des assises nationales de Clermont-Ferrand. Une présentation de l'ANS, dans le cadre du conseil du territoire, réalisée par Mme Agathe Barbieux, responsable du service Développement fédéral et territorial à l'agence, avait permis aux participants de mieux appréhender son organisation, son fonctionnement, son financement et ses déclinaisons territoriales. Vous la trouverez ci-jointe.

J'attire votre attention sur la déclinaison territoriale de la nouvelle gouvernance du sport, avec la mise en place d'un délégué territorial de l'ANS, d'une conférence régionale du sport et d'une conférence des financeurs. N'hésitez pas à vous positionner pour faire partie des acteurs de cette nouvelle gouvernance et faire valoir et reconnaître la spécificité des fédérations affinitaires et multisports.

## **- LE RENOUVELLEMENT DES INSTANCES.**

Conformément aux statuts, la fédération procédera au renouvellement de ses instances dirigeantes lors des assemblées générales ordinaires qui auront lieu, pour les comités départementaux avant l'assemblée générale de leur comité régional de rattachement, et pour l'ensemble des structures territoriales avant l'assemblée générale de la fédération qui se déroulera à Bergerac les 27, 28 et 29 novembre 2020.

Le renouvellement de nos instances nécessite que nous nous interroguions sur la gouvernance, le partage des responsabilités, la participation des parties prenantes, la parité, la représentation des adhérents et des territoires au sein des conseils d'administration, l'accès des jeunes à la prise de responsabilités...

Elles sont les conditions indispensables au développement de la fédération, à son adaptation à l'évolution de son environnement et à sa pérennité.

C'est en repensant notre gouvernance, en assurant une meilleure représentativité des femmes, des jeunes et des territoires que nous garantirons le pluralisme à la fédération.

La procédure de renouvellement des instances fera l'objet d'informations et de communications par l'infolettre, par messagerie électronique et par courrier.

Les modalités de candidatures et d'élections du prochain comité directeur qui auront lieu lors de l'assemblée générale du 27 novembre à Bergerac, vous seront communiquées dans les semaines à venir selon un calendrier soumis à l'approbation du prochain comité directeur. Elles seront accompagnées d'une lettre de mission.

Nous savons tous que donner de son temps à une association nécessite beaucoup d'investissement personnel, souvent de l'abnégation. Nous savons aussi qu'il est difficile de susciter des vocations et de motiver l'engagement associatif. Sur ce sujet, les rencontres avec le territoire m'ont permis de prendre la mesure des difficultés qu'éprouvent certaines de nos structures pour assurer la relève de leurs dirigeants.

Aussi, je remercie, d'ores et déjà, tous ceux qui accepteront de mettre leurs compétences au service de la fédération ou qui décideront de prolonger leur mandat pour poursuivre le travail réalisé et mettre en œuvre les actions fixées dans le projet de développement 2020-2024.

## **- LES PROJETS SPORTIFS FEDERAUX**

La mise en place des projets sportifs fédéraux (PSF), déclinaison au plan territorial de notre stratégie de développement fédéral, constitue un enjeu majeur.

Une note de cadrage, qui vous sera adressée fin mars, précisera les modalités pratiques de mise en œuvre de la campagne 2020.

Sans revenir dans le détail sur la procédure, j'attire votre attention sur quelques points essentiels :

- Les associations peuvent déposer une demande de subvention pour 2 actions maximum et les structures territoriales 4 actions maximum.

- › Le seuil minimum d'aide financière par bénéficiaire et par exercice s'élève à 1 500€ au total (dont les subventions demandées auprès de la DRJSCS/DRAJES). Ce seuil est abaissé à 1 000€ dans certaines conditions d'implantation géographique.
- › Les projets présentés doivent s'inscrire dans les orientations fixées dans le projet de développement fédéral, en lien avec les objectifs de l'ANS :
  - La promotion du sport santé : mise en œuvre du programme fédéral « Atout'form, développement d'une action « Form'+ » ou « Bouge+ », mise en œuvre de formations fédérales santé...
  - Le développement de l'éthique et de la citoyenneté : actions s'inscrivant dans la politique fédérale de développement durable (social, économique, écologique), actions de prévention des violences (sexuelles, bizutage, harcèlement...), actions favorisant la citoyenneté, l'engagement et la prise de responsabilités (prioritairement à destination des jeunes ou des femmes), actions favorisant la lutte contre les discriminations.
  - Le développement de la pratique : actions en faveur des personnes en situation de handicap (dont dispositif fédéral « Auxiliaire de Vie Associative »), actions pour le développement de l'éveil de l'enfant ou des activités de gym form', réponse à des besoins en formation, renforcement du réseau territorial (ETR notamment), actions liées au développement de la multiactivité, proposition de pratiques diversifiées ouvertes à tous les publics, notamment ceux les plus éloignés de la pratique physique, pratiques innovantes.

Les dates à retenir :

- 3 mai 2020, date limite de dépôt des dossiers ;
- Jusqu'au 5 juin 2020, vérification des critères d'éligibilité, instruction des demandes et propositions d'attribution ;
- 20 juin : validation par le comité directeur ;
- Fin juin : transmission de la répartition des crédits à l'ANS.

Concernant le financement des actions, l'ANS nous a informés le 4 mars dernier que le montant de l'enveloppe destinée à la FSCF et à ses structures déconcentrées et associations affiliées s'élève à 515 625€ au titre de l'année budgétaire 2020 (31 925€ d'enveloppe complémentaire à destination des clubs), soit une augmentation de 6,6%.

## - LE PROJET DE DEVELOPPEMENT FEDERAL

Le travail d'élaboration du projet de développement 2020-2024 a débuté. Il s'inscrit dans la continuité du PDF 2016-2020. Pour aboutir à la réalisation d'un projet pragmatique, accessible aux territoires et aux activités, j'ai souhaité engager un travail de réflexion et d'échange sur les axes stratégiques, les objectifs et les initiatives à envisager en associant l'ensemble de l'écosystème fédéral.

Le premier temps de réflexion a réuni à Saint-Sébastien-sur-Loire les 9, 10 et 11 novembre dernier des membres du comité directeur national, des candidats pressentis, des représentants des structures territoriales et des commissions nationales, la direction technique nationale, des salariés, des agents de développement et des membres du groupe IDA.

Le travail réalisé par les participants répartis dans trois groupes thématiques : « développement des activités », « formation » et « transversalité » a permis de dégager trois axes :

- développement et gouvernance des activités ;
- formation continue et militantisme ;
- modernisation et différenciation.

D'autres moments de travail collectif ont suivi à Paris, notamment avec les présidents des comités régionaux lors du dernier conseil de territoire en janvier. Par groupe, chaque président a pu s'exprimer sur les sujets évoqués lors du premier séminaire. Une séance de « brainstorming » a conclu les ateliers autour de la question suivante : « quelles actions les comités régionaux pourraient-ils mettre en place afin de garantir le déploiement d'actions territoriales en lien avec le PDF avec les comités départementaux auprès des associations ? ». Auparavant, ce sont les agents de développement qui avaient travaillé sur le PDF en mettant en avant leurs actions réalisées sur le territoire en précisant les échecs et les réussites. Puis un travail en atelier a été réalisé autour de l'appropriation du PDF 2020-2024 par les comités départementaux et les actions possibles à mettre en place.

En février, c'est le siège fédéral qui a travaillé sur le PDF autour de 3 thématiques :

- développement et gouvernance des activités ;
- formation continue et militantisme ;
- transversalité.

Les salariés du siège ont ensuite travaillé sur de possibles actions concrètes à inscrire dans le futur PDF.

Le travail qui était programmé lors des assises avec les représentants des comités départementaux et des commissions nationales devra être organisé de manière différente. Nous n'en abandonnons pas l'idée et nous reviendrons vers vous pour vous solliciter sur les pistes d'actions à inscrire pour les quatre années à venir.

Le projet de développement 2020-2024 et le renouvellement des instances dirigeantes ont motivé mes visites sur l'ensemble du territoire. Les sept premières réunions ont concerné les régions Grand Est, Bretagne, Pays de la Loire, Hauts-de-France, Normandie, Provence-Alpes-Côte d'Azur. Celles avec les régions Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Centre Val-de-Loire et Bourgogne-Franche-Comté ont dû être reportées.

Les échanges étaient organisés en deux temps :

- un premier temps avec le siège national et l'exécutif du comité régional ;
- un second temps avec le siège national, l'exécutif du comité régional et les présidents des comités départementaux, accompagnés de leurs éventuels successeurs.

Le groupe qui m'accompagnait était constitué d'un ou de plusieurs élus du comité directeur, d'un membre de la direction technique nationale ou d'un responsable du siège national.

Le bilan de ces échanges est positif puisque des points de situation de chaque territoire ont pu être réalisés. La réalité du terrain, ses attentes et ses besoins, ont été mis en exergue et l'avenir envisagé.

### **- LA DIGITALISATION DES OFFRES DE SERVICE (LOT 3)**

Lors de ces Assises, la société Exalto devait faire la démonstration du nouveau logiciel Adagio (lot 3) qui est programmé pour septembre.

En effet, comme vous le savez, la fédération a fait le choix de digitaliser l'ensemble de ses offres et services.

Cela se fera en plusieurs temps. En septembre les affiliations, les réaffiliations, les assurances et la prise des licences se feront à partir du nouveau logiciel. Suivront les formations et les événements.

Nous l'avons travaillé pour qu'il soit le plus simple et le plus facile pour la gestion de l'ensemble des structures et associations.

Nous travaillons depuis 1 an sur ce développement et nous reviendrons très vite vers vous pour évoquer le déploiement et les formations à venir concernant Adagio.

## **- LES DEVIANCES DANS LE SPORT**

Qu'ils soient liés aux incivilités, aux discriminations, aux violences sexuelles, au tabac, à l'alcool ou au dopage, les comportements déviants dans le sport portent atteinte aux vertus et à l'image du sport. Ils vont à l'encontre de notre projet éducatif et de ses valeurs fondamentales.

Quelques exemples récents au sein de nos clubs ou lors de nos manifestations nationales ont démontré que la FSCF n'échappait pas à cette triste réalité.

C'est pourquoi, face à ces phénomènes :

- je demande à tous nos dirigeants, encadrants, animateurs la plus grande vigilance face à des actes qui mettraient en péril l'intégrité de nos licenciés et les valeurs du sport ;
- j'invite tous nos responsables et tous nos membres d'associations à prévenir les déviations et à réagir si certains cas étaient détectés.

La fédération, quant à elle, mettra tout en œuvre pour renforcer ses actions de prévention et de sensibilisation des risques à destination de tous ses pratiquants, encadrants, juges, arbitres.

Il y va de la responsabilité de l'ensemble de la fédération de se mobiliser pour qu'aucune tolérance ne soit permise à l'égard de ce qui mettrait en danger la dignité, le respect ou la santé de ses adhérents.

## **- LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL**

Le déploiement du SNU sur l'ensemble du territoire national doit permettre en 2020 à près de 25 000 jeunes de vivre un moment fort de citoyenneté, de faire l'expérience de la mixité sociale et de découvrir les différentes formes d'engagement.

La FSCF a fait part de sa volonté de s'engager dans la mise en œuvre du service national universel (SNU), en proposant notamment des lieux de stage comme le requiert le dispositif. Cet engagement se traduira par la signature à venir d'une «convention de participation au service national universel», entre le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, le ministère des Sports et la FSCF.

Pour mémoire, je rappelle que le dispositif prévoit que pendant deux semaines des jeunes, filles et garçons, âgés de 15 à 16 ans participent à un séjour de cohésion (un moment de vie collective en dehors de leur département d'origine). Puis, pendant deux autres semaines, ils s'engageront auprès d'une association, d'une administration ou d'un corps en uniforme pour réaliser leur mission d'intérêt général. Enfin, s'ils le souhaitent, ils pourront poursuivre l'aventure avec une période d'engagement de trois mois minimum.

Comme vous y avez été invités dans l'infolettre du 20 février dernier, et pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, je souhaite que l'ensemble des comités communique les coordonnées d'un référent territorial et les axes sur lesquels le comité pourrait se positionner.

## **- LE PROJET DE LOI SPORT ET SOCIETE**

Les travaux autour du projet de loi « Sport et société », visant à atteindre 3 millions de pratiquants supplémentaires d'ici Paris 2024, en démocratisant la pratique sportive, se poursuivent.

Cet objectif ambitieux concerne directement les fédérations affinitaires et multisports pour la mise en place d'une politique du sport pour tous. C'est pourquoi les fédérations affinitaires, multisports, scolaires et universitaires (FAMUS) ont adressé une contribution écrite destinée à porter un certain nombre d'observations sur les mesures évoquées par le ministère et les propositions que le mouvement sportif souhaiterait voir inscrites dans ce futur projet de loi.

Cette contribution des FAMUS au projet de loi « a pour objectif de se centrer sur l'enjeu essentiel : garantir le droit d'accès de toutes et tous à des activités physiques et sportives de qualité ». Elle a été portée auprès des parlementaires de chaque territoire.

Les enjeux portent sur plusieurs sujets majeurs :

- la réforme du modèle sportif français avec une véritable gouvernance partagée des politiques publiques ;
- la licence sportive ;
- la création d'une délégation « activités physiques pour tous ».

Notre mobilisation est totale pour continuer à alimenter les réflexions et les travaux de rédaction de la future loi « Sport et société ».

\*\*\*

Voilà les quelques sujets que j'avais envisagé d'aborder lors des assises de printemps qui ne seront malheureusement pas enrichis par les échanges qu'aurait permis notre rencontre à Clermont-Ferrand. Leur importance méritait une communication particulière.

Je souhaite que votre santé soit préservée ainsi que celle de vos proches. Soyez assurés, qu'avec le comité directeur et les services du siège national, nous restons mobilisés à vos côtés.

Christian Babonneau  
Président général